



F

DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d’Estienne d’Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l’équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**
304 Graine de jardinier

est conforme à la législation d’harmonisation de l’Union applicable, règlement UE 2016/425
relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

Les risques mineurs.

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN420:2003 + A1:2009

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de **MAPA**

Fait à Beauvais, le 30/01/2020

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit

A handwritten signature in black ink, appearing to be "N OGER", written over a horizontal line.